

Un autre organisme dont le mérite et la compétence ne sont pas moindres, la Chambre de commerce des jeunes du Canada, a cru bon de faire une enquête sérieuse par tout le Canada. Le comité du drapeau, dont le travail était confié à MM. Marius Crête de Shawinigan Falls et Bill Bellefontaine de Scarborough, Ont., a préparé un questionnaire qu'il a envoyé à ses 20,000 membres. Ce comité a recueilli l'opinion de 16,000 membres, dont 13,200, ou 80 p. 100, se sont prononcés sans réserve en faveur d'un drapeau canadien distinctif. La majorité des objections émanaient de Terre-Neuve et de l'est de l'Ontario.

Nous avons même vu le journal *Toronto Daily Star* protester énergiquement contre certaines ambitions du premier ministre de la province d'Ontario, M. Frost, qui voulait suggérer un drapeau canadien comportant le Red Ensign. L'article du journal en question se lisait ainsi:

Il y a deux motifs d'opposition au Red Ensign qui devraient suffire à l'éliminer comme emblème national. Les Canadiens français, qui sont le tiers de la population canadienne, ne l'accepteront jamais. Ils exigent un drapeau exempt de tout signe d'allégeance à un autre pays. De plus, le Red Ensign ressemble tellement au drapeau de la marine britannique que l'on confond souvent les deux à l'étranger.

Et le journal de Toronto ajoutait sur un ton qui ne laisse guère planer de doute:

Le Canada doit avoir son drapeau. Mais ce doit être un drapeau que tous les Canadiens reconnaissent et respectent, peu importe leur race ou leur origine. De plus, il doit être totalement canadien. Le Red Ensign, même orné d'une feuille d'érable, ne répond pas à ces exigences.

Monsieur l'Orateur, je voudrais aussi citer quelques extraits de lettres que m'ont écrites plusieurs personnes, surtout depuis un mois, à l'effet que nous devrions avoir notre drapeau national distinctif. Ces extraits indiquent bien l'état d'esprit qui anime les jeunes et plus particulièrement les anciens combattants des deux dernières guerres et de la guerre de Corée.

Une lettre signée par un M. Katch, d'Oshawa, Ontario, dit:

(Traduction)

Je suis né au pays, j'ai été membre de l'ARC, j'aime mon pays et je jouis de la liberté démocratique et pour toutes ces raisons, je suis convaincu que notre demande visant à obtenir un drapeau purement canadien est légitime. Je crois également que notre drapeau ne devrait comporter aucun emblème racial. Le seul emblème qu'on devrait y trouver, c'est la feuille d'érable. Par cet emblème et cet emblème seulement, nous pouvons nous unir comme nation et comme peuple canadien.

Je tiens à dire, monsieur, que je ne suis pas anti-britannique mais qu'au contraire, je respecte et respecterai toujours les Britanniques, leurs institutions, leur drapeau, le Union Jack, la reine et le Commonwealth.

Mais j'ai aussi une profonde affection pour mon pays et mon devoir et ma loyauté vont au Canada d'abord. Le Canada étant une nation indépendante au sein du Commonwealth, il devrait avoir un drapeau et un hymne qui lui soient propres.

(Texte)

J'ai en main un article signé par un M. Cameron de Bridgeville, Nouvelle-Écosse, dont voici un extrait:

(Traduction)

Quant à l'Union Jack, c'est un bon vieux drapeau, mais il n'a absolument rien de canadien. Il était approprié à l'époque où nous étions une colonie. Mais nous sommes une nation aujourd'hui. Nous voulons un drapeau entièrement canadien. La feuille d'érable devrait en constituer le trait le plus saillant. Je crois que tous en conviennent. Et pas d'Union Jack dans notre drapeau. La seule façon équitable de régler la question, c'est au moyen d'un plébiscite. Les membres du Parlement ne veulent pas trancher la question. Ils en ont peur. En Nouvelle-Écosse, nous chantons "O Canada" au commencement d'une réunion et *God Save the Queen* à la fin.

(Texte)

J'ai ici le témoignage d'une personne qui n'a pas signé son nom, mais je voudrais tout de même en citer à la Chambre une certaine partie...

(Traduction)

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, j'invoque le règlement. Je signale que les lettres non signées ne peuvent pas être consignées au hansard.

M. l'Orateur suppléant: Il est bien vrai que les lettres non signées ne peuvent pas être consignées au hansard. Il serait préférable que l'honorable député rapporte en ses propres mots la teneur de ces lettres. Il ne devrait lire textuellement aucune lettre anonyme.

(Texte)

M. Boulanger: Monsieur l'Orateur, l'opinion de cette personne reflète l'idée qu'ont exprimée les autres personnes qui m'ont écrit, et dont je viens de citer, en partie, les lettres. Sur une trentaine de lettres, une seule contenait une opinion défavorable à l'adoption d'un drapeau national distinctif.

Voilà des témoignages qui permettent d'affirmer que les Canadiens français ne sont pas seuls à réclamer un drapeau distinctif. L'unanimité qui se fait autour de la question d'un drapeau distinctif est un excellent signe de maturité politique et un gage d'unité des diverses races qui composent notre nation.

L'absence d'un drapeau vraiment canadien a des conséquences également graves sur le plan international. On pourrait citer bien des exemples à ce propos. Qu'on me permette de rappeler que, au cours des dernières années, les soldats canadiens ont été assimilés à des militaires britanniques lors de notre